

Rencontre du CAF avec le conseiller d'Etat Pulver : pour un soutien à la culture en espace bilingue

Bienne, le 27 mars 2013

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) a rencontré le conseiller d'Etat Bernhard Pulver pour une séance placée sous le thème de la nouvelle Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), entrée en vigueur en 2013, et de son ordonnance d'application, actuellement en consultation. Cette séance avait lieu en marge de la rencontre annuelle de M. Pulver avec le CAF et le Conseil du Jura bernois (CJB), sur divers thèmes liés à la formation.

Le CAF prendra position en détail sur l'ordonnance en mai 2013, mais cette rencontre était l'occasion d'exprimer ses principales demandes dans une discussion avec le conseiller d'Etat en charge. Le CAF a apprécié l'ouverture montrée par M. Pulver à ses requêtes en lien avec un soutien renforcé à la culture dans un espace bilingue, à savoir le canton de Berne et plus particulièrement le district de Bienne. Le CAF demandera au canton une légère adaptation des critères de soutien à la culture, pour tenir compte de cette situation particulière, due à l'existence d'une vie culturelle à la fois en français et en allemand.

Les demandes du CAF en lien avec l'ordonnance d'application de la LEAC doivent notamment lui permettre de continuer et renforcer son action dans le domaine des subventions culturelles. Le CAF se prononce par la voie de préavis destinés à l'Office de la culture du canton. Dans le premier trimestre 2013, le CAF s'est ainsi exprimé sur une quarantaine de dossiers, pour un total de 115'557 francs. Le préavis du CAF a par exemple permis de dégager un financement supplémentaire pour le Festival du Jura 2013, une manifestation se déroulant à Moutier, Tramelan, Porrentruy ou encore Saint-Imier, en septembre 2013, avec la participation de l'Orchestre symphonique de Bienne. Le CAF a demandé et obtenu une participation prélevée sur l'enveloppe biennoise du canton de Berne (s'ajoutant au montant versé par le CJB), au nom des échanges culturels entre Bienne et le Jura/Jura bernois.

Dans le même ordre d'idées, le CAF a obtenu une hausse du soutien accordé à la tournée du Festival Usinesonore, un festival de musique contemporaine basé dans le Jura bernois (à Bévillard), avec une tournée biennoise et la participation d'acteurs culturels biennois. Il s'agit là d'exemples typiques des critères de soutien définis par le CAF et détaillés dans ses Lignes directrices dans le domaine culturel : le critère des échanges entre Bienne et le Jura bernois. Le CAF souhaite désormais que l'Ordonnance d'application de la LEAC intègre ce type de critères, pour pérenniser une pratique très satisfaisante développée ces dernières années entre le CAF, le CJB et l'Office de la culture.

Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Le président :

Le secrétaire général :

Philippe GARBANI

David GAFFINO

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (rapports d'activités, communiqués de presse, prises de position) peuvent être retrouvés sur le site : www.caf-bienne.ch .

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- *M. Philippe Garbani, président du CAF, 078 897 57 36.*
- *M. David Gaffino, secrétaire général du CAF, 032 323 28 70 ou 079 957 20 57.*